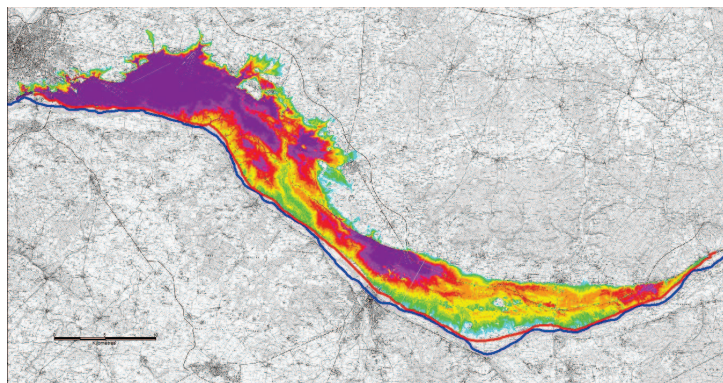


Préparer l'avenir

En parallèle des opérations de travaux qui se sont intensifiées pendant le Plan Loire 2007-2013, plusieurs études visant à préparer le Plan Loire suivant ont été menées sur la même période.

La première étude de dangers de la digue d'Authion (digue interdépartementale, découpée entre l'Indre-et-Loire et le Maine-et-Loire) a ainsi été réalisée. Elle dresse un diagnostic complet de l'ouvrage et identifie les interventions à prévoir : renforcements ponctuels sur des tronçons de digues mités par des canalisations traversantes, du bâti encastré, ou de la végétation ligneuse pour réduire le risque de défaillance de l'ouvrage. L'étude confirme également qu'il faut restaurer ou mettre en place des outils de gestion des surverses.

La DREAL Centre a par ailleurs mené en 2012 une **étude de priorisation des travaux de restauration du lit** permettant d'identifier à l'échelle de la Loire moyenne les secteurs d'interventions prioritaires. Elle utilise le Système d'Information sur l'Évolution du Lit (SIEL) de la Loire et de ses affluents, mis en place au cours du précédent Plan Loire.



Carte d'une simulation hydraulique de l'étude de dangers

Rôle des services de l'État

L'État est propriétaire du lit et de la plupart des digues de Loire, qui constituent le « domaine public fluvial ». Il gère lui-même ce domaine, en menant différents types de missions.

Tout d'abord, la Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire réalise l'entretien courant du lit et des levées, et gère les droits d'usage de celles-ci par des tiers.

Dans ce contexte, elle élabore et met en oeuvre le Plan de Surveillance des Levées du département, afin de suivre dans le temps l'état des ouvrages, d'identifier et de mener les éventuels travaux de réparation d'urgence.

La Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire assure également la maîtrise d'ouvrage des opérations de restauration des ouvrages et du lit.

La maîtrise d'oeuvre des travaux de renforcement des levées est quant à elle confiée au Département Études et Travaux Loire de la DREAL Centre, agréé au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Enfin, les interventions sur l'ensemble du bassin de la Loire sont coordonnées par le Département Plan Loire de la DREAL Centre.

Les opérations de restauration des levées sont cofinancées par l'État, le Conseil Général de Maine-et-Loire, et la Région Pays-de-la-Loire selon le schéma financier suivant :

- 33,2% Département, 25% Région, 35% État et 6,8% FEDER.

Financement des opérations sur la période 2007-2013 (en M€ TTC)

Montant total des opérations	État	Région Pays de la Loire	Conseil Général de Maine-et-Loire	FEDER Pays-de-la-Loire
7,2	2,5	1,8	2,4	0,5



Plan Loire 2007-2013 Maine-et-Loire

Bilan des renforcements des levées et restauration du lit de la Loire

En savoir plus :



www.plan-loire.fr/ods
www2.centre.developpement-durable.gouv.fr/SIEL/index-0.htm



5, avenue Buffon
45064 Orléans cedex 2
Tél. 02 36 17 41 41
www.centre.developpement-durable.gouv.fr



Interventions sur les levées

Le dispositif de protection contre les inondations de la Loire est ancien et par endroits fragilisé. Le risque de rupture de digue en cas de crue majeure demeure, comme lors des grandes crues du 19^{ème} siècle.

Dans les années 70, l'État a engagé un programme de renforcement systématique des levées de Loire. Celui-ci a consisté à épaissir la digue, pour améliorer sa stabilité et sa résistance. Ce programme a visé une grande partie du linéaire, à l'exception de quelques secteurs localisés, généralement situés en milieu urbain, ou présentant des habitations encastrées, et pour lesquels les techniques de confortement classiques d'élargissement de la digue ne pouvaient pas être mises en oeuvre.

Depuis les années 90, ce programme se poursuit dans le cadre des Plans Loire successifs.

Pour le Plan Loire 2007-2013, un programme de travaux avait été établi en 2006 pour tout le linéaire dans le département de Maine-et-Loire. Aujourd'hui, ce programme n'est pas achevé dans sa totalité. Une attention particulière a été portée aux renforcements de corps de la levée sur les communes de Villebernier, Saumur, Saint-Martin-de-la-Place, Saint-Clément-des-levées, Les-Rosiers-sur-Loire, La Ménittré, Saint-Mathurin-sur-Loire et La Bohalle.

Ces renforcements de corps de digue ont été réalisés en employant deux techniques différentes : par création d'un voile étanche par la mise en place de rideaux de palplanches et par épaississement côté val.



Recharge côté val
Saint-Mathurin-sur-Loire - 2009

Pour assurer une cohérence et une homogénéité dans le renforcement des linéaires de digues, des traitements particuliers de maisons encastrées ont été réalisés dans le programme de travaux. Il s'agit le plus souvent de reprendre les murs de soutènement existant, et d'en construire de nouveaux pour renforcer la structure de la digue.

Ces interventions ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'État, propriétaire des digues, avec le concours financier de la Région Pays-de-la-Loire et du Conseil général de Maine-et-Loire.



Cas particulier
Les-Rosiers-sur-Loire - 2010

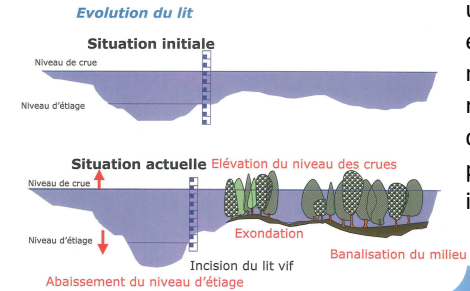


Rideau de palplanches
Saint-Mathurin-sur-Loire - 2007

Interventions sur le lit

L'enfoncement du lit de la Loire est le résultat de perturbations du fonctionnement du fleuve, liées aux activités humaines : endiguement, barrages, extractions de granulats,...

Cet enfoncement est à l'origine du développement excessif de la végétation dans le lit de la Loire, et conduit non seulement à une banalisation des écosystèmes ligériens, mais également à un relèvement de la ligne d'eau en crue, pouvant aggraver les inondations.



La Ménittré - 2012

Afin de prévenir un développement excessif de la végétation, l'État entretient le lit de la Loire.

Prenant en compte non seulement des objectifs de prévention des inondations mais aussi ceux de préservation de la biodiversité, de restauration des milieux aquatiques et de maintien des paysages ligériens, les opérations menées consistent principalement à empêcher la végétation du lit mineur dans les secteurs à forts enjeux.

Durant le Plan Loire 2007-2013, un entretien régulier a permis de garder un état stable de la végétation dans le département de Maine-et-Loire.

